



La République Dominicaine envisage de pénaliser toutes les entreprises dominicaines qui embauchent des haïtiens clandestins, a appris Haïti Press Network.

Le directeur de la migration Jose Ricardo Taveras a fait savoir vendredi que les entrepreneurs ont un mois pour se conformer à la nouvelle réglementation de travail en vigueur.

M. Taveras avait rejeté des demandes de certains propriétaires d'entreprises de reporter cette nouvelle réglementation, en raison que cela va conduire dans l'immédiat à une perte de revenus et de productivité.

Selon le Conseil Agrobusiness, environ 80% des travailleurs sur les champs de riz et 60% des personnes dans les bananeraies sont des migrants haïtiens.